

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau
Band: - (2003)
Heft: 61

Artikel: Jean-Jacques le tripède
Autor: Termolle, Michel / Trimpont, Frank Van
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-JACQUES LE TRIPÈDE



Chez l'homme sauvage et chez l'homme civilisé la canne et le bâton ont toujours été utilisés pour assurer la marche ou bien pour accroître une certaine distinction ou donner de la noblesse au maintien. Faut-il rappeler les prodiges que Moïse réalisa avec la sienne ? La canne a servi d'outil pour séparer les eaux de la mer Rouge, elle a permis d'étancher la soif de tout un peuple, l'eau limpide s'est mise à jaillir des rochers.

Pythagore était souvent représenté avec sa verge, l'antique Bacchus avec son thyrse sépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydaspe et de la mer Rouge. Dans son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire écrit que «La verge fut en tout temps l'instrument des sages et le signe de leur supériorité» mais il rapporte aussi que «le diable, [...], le mauvais singe des œuvres des saints, voulut aussi avoir sa verge, sa baguette, dont il gratifia tous les sorciers»¹.

Voltaire lui-même se trouve très souvent représenté avec un bâton, mais tenait-il un bâton de marche ou un bâton de prestige ?

Et Jean-Jacques Rousseau ?

Arborait-il sa canne ? Tenait-il son bâton comme un sceptre quand il songeait à son *Contrat social*, comme le bâton pastoral des évêques quand il concevait la *Profession de foi du vicaire savoyard*, comme celui de l'ordre des avocats (le bâtonnier) quand il établissait son *Projet de constitution pour la Corse*, comme la baguette du magicien occupé à la rédaction de ses *Rêveries*,

¹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article VERGE, BAGUETTE DIVINATOIRE.

comme le bâton du commandement du chef d'armée quand il élaborait ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, comme la canne du tambour major ou le bâtonnet du chef d'orchestre quand il dissertait sur la musique ?

Ou alors, était-ce la canne du berger, le bâton qui permettait de garder le troupeau et d'un coup bien placé de le ramener dans le droit chemin ? Était-ce donc un outil comme le bâton du berger ou comme le compagnon dans sa vie quasi solitaire !

L'objet canne était-il chez Jean-Jacques l'instrument du sage, le signe de supériorité, l'appui physique ou le balancier, le balancier de la régularité de la marche ou le balancier de la méditation et de la rêverie ? La canne était-elle la troisième des deux jambes ? La troisième, celle qui apporte l'équilibre, celle qui lui permettait de trouver son «assiette». Dans la huitième promenade, Jean-Jacques écrivait: «Pressé de tous côtés je demeure en équilibre, parce que ne m'attachant plus à rien, je ne m'appuie que sur moi»².

La canne était-elle un objet de prestige ? Se présentait-elle comme un objet de luxe au sens où Rousseau en percevait le goût dans son *Discours sur les sciences et les arts* quand il écrivait: «Le goût du luxe accompagne toujours celui des Lettres, et le goût des Lettres accompagne souvent celui du luxe»³.

La canne de Jean-Jacques était-elle un outil de prestige et une manière de se distinguer ? Nous ne pouvons nier cela, en effet Rousseau lui-même écrit dans *Mon Portrait*: «Je ne me soucie point d'être remarqué, mais quand on me remarque je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière un peu distinguée, et j'aimerois mieux être oublié de tout le genre humain que regardé comme un homme ordinaire»⁴. Même si Rousseau y ajoute une note de bas de page biffée dans le manuscrit: «Cela est assez vraisemblable, mais je ne le sens pas clairement», il apparaît manifestement «vraisemblable» que le port d'un haut bâton répond évidemment à cette

² *OC I*, p. 1077.

³ *OC III*, p. 74.

⁴ *OC I*, p. 1123 (14).

manière un peu distinguée qui ne le fera certes pas oublier des hommes.

Marmontel, «l'irréconciliable ennemi»⁵ de Rousseau rapporte dans ses *Mémoires*: «Il avait essayé, pour attirer la foule de se donner un air de philosophe antique: d'abord une vieille redingote, puis un habit d'Arménien, il se montrait à l'opéra, dans les cafés, aux promenades; mais ni sa petite perruque sale et son bâton de Diogène, ni son bonnet fourré n'attiraient les passants»⁶. Même si les portraits de Rousseau par Marmontel sont souvent venimeux et hostiles, ce haut bâton est bien là !

La canne ou le bâton dans les textes de Rousseau

Les artistes dessinateurs, peintres, graveurs et sculpteurs l'ont presque toujours représenté accompagné d'une canne, toutefois dans les *Discours*, dans *La Nouvelle Héloïse*, dans le *Contrat social*, dans *Emile*, dans sa correspondance et dans ses œuvres autobiographiques, Rousseau n'utilise que deux fois le terme «canne» et cela dans *Emile* !

Rousseau écrit: «Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant miserable ? C'est de l'accoutumer à tout obtenir; car ses désirs croissant incessamment par la facilité de les satisfaire, tôt ou tard l'impuissance vous forcera malgré vous d'en venir au refus, et ce refus inaccoutumé lui donnera plus de tourment que la privation même de ce qu'il désire. D'abord il voudra la canne que vous tenez; bientôt il voudra votre montre; ensuite il voudra l'oiseau qui vole; il voudra l'étoile qu'il voit briller, il voudra tout ce qu'il verra; à moins d'être Dieu comment le contenterez-vous ?»⁷

⁵ OC I, p. 502.

⁶ J.F. Marmontel, *Mémoires*, éd. critique établie par John Renwick, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1972.

⁷ OC IV, p. 314.

Ainsi, l'outil canne se voit considéré par le précepteur d'Émile comme un instrument de luxe; tout comme la montre dont il va se séparer, la canne est perçue comme un objet non accessible tel que l'oiseau ou l'étoile⁸.

Dans le livre VIII des *Confessions*, quand Jean-Jacques indique le processus de son changement, il écrit: «Je commençai ma réforme par ma parure; je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée⁹, je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable: Grace au Ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est»¹⁰. Ainsi, la canne s'est-elle dès lors substituée à l'épée ? Au Marquis de Mirabeau, le 28 janvier 1768, Rousseau rapporte: «Je me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde et en même temps à ses avantages, je me dis entre autres en me défaissant de ma montre: Grace au Ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est»¹¹.

Dans les *Rêveries*, il ne parle pas non plus de la canne, lorsqu'il établit l'inventaire des objets de luxe. Dans la troisième *Promenade*, il écrit en effet: «Je quittai le monde et ses pompes, je renonçai à toute parure, plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure, une perruque toute simple, un bon gros habit de drap, et mieux que tout cela, je déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittois»¹². Ainsi, Jean-Jacques abandonne la montre qui rythme son temps, il préfère garder la canne avec laquelle il rythme lui-même son temps et le mouvement régulier de sa marche dans ses promenades solitaires.

⁸ Le luxe est pour Rousseau un des éléments qui dépravent l'homme naturellement bon.

⁹ «La canne a remplacé l'épée, qu'on ne porte plus habituellement. On court le matin, une badine à la main; la marche en est plus leste, et l'on ne connaît plus ces disputes et querelles si familières [...] La canne à bec de corbin, qui accompagnait fidèlement la perruque à trois marteaux, disparaît peu à peu». (Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s.n., 1783, tome 1, chapitre XCIII - Genève, Slatkine Repr., 1979).

¹⁰ *OC I*, p. 363.

¹¹ *CC XXXV*, n° 6222, p. 59.

¹² *OC I*, p. 1014.

A la fin de sa vie, même s'il souffre de rhumatismes, il ne parle pas de sa canne ! Sans aucun doute d'objet de luxe, était-elle devenue un instrument nécessaire dans ses promenades ? Pertinemment, la canne ne pouvait plus être parmi les objets de luxe, de cupidité, de pompes et de convoitises étant donné la nécessité réelle de ce bâton de soutien. Il semble évident que Jean-Jacques Rousseau utilisait une canne mais il savait que marcher sans canne était un signe de force et de vitalité, ainsi cette note de bas de page du premier livre d'*Émile*, quand Rousseau rapporte un exemple tiré des «papiers anglais» en vue de montrer que les «exemples de plus longues vies se tirent presque toujours d'hommes qui ont fait le plus d'exercices». Rousseau nous indique que Patrice O'Neil âgé de cent treize ans, remarié pour la septième fois «entend[] bien, se port[e] bien, et march[e] sans canne»¹³.

Une canne grande ou petite, grosse ou légère ?

Si Rousseau possédait et utilisait une canne, quel type de canne était-ce ? Une longue ou une courte ? Étant donné que nous ne trouvons pas la réponse dans les écrits de Rousseau, il faut nous tourner vers ses contemporains, ceux qui l'ont croisé ou disent l'avoir vu.

En 1774, Claude Eymar se poste pour voir passer Rousseau, il le décrit ainsi: «il portait une perruque ronde à trois rangs de boucles, une longue canne à la main et toujours un habit de drap gris, veste et culotte de la même couleur»¹⁴.

De 1772 à 1778, Bernardin de Saint-Pierre et Rousseau se rendent visite de nombreuses fois, ils herborisent ensemble dans la région parisienne. Dans ses *Essais sur Rousseau*, il décrit les traits du caractère et l'esprit de Rousseau avec beaucoup de précision. Ainsi, on lit: «Il vint me rendre visite. Il était en perruque ronde

¹³ OC IV, p. 272.

¹⁴ Claude Eymard, *Mes visites à J.J. Rousseau, Œuvres inédites de Jean-Jacques Rousseau*, éd. Musset-Pathay, 1825, vol. 2, p.14-15.

bien poudrée et bien frisée, portant un chapeau sous le bras et un habit de nankin. Il tenait une petite canne à la main»¹⁵.

Il nous fournit une autre description physique de Rousseau: «portant le chapeau sous le bras, il tenait une petite canne à la main»¹⁶. Toutefois, dans le même ouvrage, Bernardin de Saint-Pierre nous dit que: «Un jour, il se défit de son épinette: il ne disait plus, comme autrefois: la musique m'est aussi nécessaire que le pain. Un autre, il donna son herbier, enfin il perdit sa loupe, sa canne, son chapeau et son livre *De la Sagesse*, mais il se livrait encore à la recherche des plantes».

Stanislas de Girardin, lui aussi, dépeint Rousseau dans ses *Souvenirs*: «Jean-Jacques était très soigné dans sa tenue, elle était extrêmement propre. Sa perruque était toujours poudrée. Il portait un habit gris complet, des bas de soie, des souliers à boucle, un chapeau sous le bras, et une grande canne; sa taille était ordinaire, mais bien prise, sa figure régulière et agréable, ses yeux petits et vifs»¹⁷. A la mort de Rousseau, Stanislas de Girardin était âgé de seize ans, l'auteur se souvenait-il de Rousseau, lui-même, dans le parc d'Ermenonville, ou des représentations déjà nombreuses du philosophe ?

Dans ses *Essais ou mémoires sur la musique*, le musicien Grétry dépeint à deux reprises la canne de Rousseau. Ainsi dans le tome premier, il écrit: «J'étais un jour dans la voiture de l'ambassadeur de Suède avec un homme de lettres, je vis Rousseau qui cheminait avec sa grosse canne sur les trottoirs du pont royal, résistant à peine aux secousses du vent et de la pluie...» et dans le même ouvrage au tome deuxième: «il avait les yeux vifs, un peu enfoncés; il marchait avec une grosse canne longue, la tête baissée; il n'était ni grand ni petit, il parlait peu, mais toujours bien, et avec une vivacité concentrée. Voilà ce que j'ai vu par moi-même, et ce que j'ai recueilli de ceux qui l'ont vu souvent...»¹⁸.

¹⁵ Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Essai sur Rousseau, Œuvres complètes*, vol. 8 *Mélanges*, Walhen, Bruxelles, 1820, p. 27.

¹⁶ Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.* p. 17.

¹⁷ CC XL, appendice A 683, p. 368.

¹⁸ André Ernest Modeste Grétry, *Essais ou mémoires sur la musique*, O. Lamberty, Bruxelles, 1924, tome I, p. 166 et tome II, p. 136.

Quelle est la fiabilité d'une telle description de Grétry, lorsque nous lisons la description de la taille par «ni grand, ni petit» ! Au fond, de quoi se souvient Grétry, de ce qu'il a vu ou de ce que d'autres lui ont rapporté ?

Le comte François Louis d'Escherny rapporte dans ses *Mélanges* une rencontre avec le garde-forêt d'Ermenonville. Il y décrit la canne de Rousseau: «Le garde-forêt portait à la main, en nous montrant le jardin, une espèce de serpe ou long bâton armé d'un croissant, dont M^{lle} Levasseur lui avait fait présent, à condition qu'il ne s'en déferait jamais: c'était le bâton qu'avait toujours à la main Rousseau, quand il se promenait»¹⁹.

Victor Offroy rapporte tenir un récit de son grand-père. Il nous relate que le 18 juin 1778, vers onze heures du matin, un étranger est arrivé à Dammartin (département de Seine-et-Marne, sur la route Paris-Soissons), l'homme est entré dans une petite auberge Aux deux Anges, «il portait une longue canne», il y aurait écrit une lettre, le fils de la maison aurait été chargé de déposer cette lettre à la poste. Le promeneur «était vêtu selon la coutume de cette époque et de son âge: chapeau tricorne, perruque à gros canons, habit gris à collet ras et à larges basques, culotte courte et souliers bouclés, tout couverts de la poussière du chemin. Il avait la tête un peu penchée en avant et portait une longue canne....». «Le promeneur a repris sa canne et son petit paquet, il s'en est retourné à Ermenonville. C'était Jean-Jacques Rousseau». C'est ainsi que Victor Offroy rapporte le passage de Rousseau dans l'auberge de son grand-père. Même si Offroy rapporte cette description dans son ouvrage *Ma dernière gerbe*²⁰, peut-on croire à la véracité de ce récit étant donné que cette lettre est à ce jour inconnue ?

En réalité, ces contemporains n'avaient-ils pas vu la haute canne et le bras légèrement écarté chez Rousseau tout comme les dessinateurs et peintres qui utilisaient la canne dans leur

¹⁹ François Louis d'Escherny, *Mélanges*, 1811, d'après Hippolyte Buffenoir, *Le Prestige de Jean-Jacques Rousseau: souvenirs, documents, anecdotes*, Paris, Emile-Paul, 1909, p. 311-312.

²⁰ Jean-Baptiste-Victor Offroy, *Ma dernière gerbe*, Dammartin, s.n., 1876.

composition pour donner au geste de leurs modèles une certaine prestance²¹. Les dessins réalisés sur le vif par Mayer (Fig. 10) et par Moreau le Jeune (Fig. 11) présentent toutefois Rousseau avec un chapeau sous le bras portant la canne. Quelques mesures physiques nous montrent que l'on ne peut développer une force d'appui sur une canne équivalente avec le coude collé au corps et avec le coude en abduction, c'est-à-dire éloigné de l'axe du corps. On constate en effet une diminution de 10 à 15 % de l'efficacité de l'appui. Cela est compatible avec un usage «décoratif» de la canne, mais on peut difficilement supposer que quelqu'un souffrant réellement préfère ne pas écraser le chapeau qu'il porte sous le bras que de soulager la douleur ressentie.

La canne une nécessité médicale

Et si la canne était un véritable soutien, si elle se justifiait par une nécessité médicale ?

Dans quelques lettres adressées à ses amis, Rousseau se plaint d'une sciatique. A Milord Maréchal le 21 août 1764, il dit: «avoir un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans sa famille». Rousseau avait eu le projet de se rendre à Aix-les-Bains pour traiter un début de sciatique, mais il dut s'arrêter à Thonon, la pluie et la maladie l'obligèrent à retourner à Môtiers. Il déclara à Milord Maréchal souffrir alors d'une sciatique naissante et se trouver «cloué dans sa chambre [comme un pauvre malheureux] qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est qu'une machine ambulante»²².

Le 3 février 1778, Rousseau écrit à Jean-Louis Bravard Deyssac, comte Duprat: «En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi, vieux infirme [...]»²³.

²¹ Pierre Favetton, *Les Cannes*, Paris, Massin, s.d., p. 7.

²² CC XXI, n° 3459, p. 53.

²³ CC XL, n° 7155, p. 194.

Amenons donc Jean-Jacques à une consultation médicale chez un médecin orthopédiste: l'examen nous apprend que le disque intervertébral, admirable amortisseur des contraintes, se trouve entre toutes les vertèbres mobiles, juste en avant de la moelle épinière. Il assure la transmission des contraintes en flexion et extension (Fig. 1). Au cœur de ce disque se trouve un noyau dur, le *nucleus pulposus*, qui sert de point d'appui dans le jeu entre les vertèbres. Ecrasé par une contrainte verticale, ce noyau peut s'évaser et se déplacer au sein du disque entraînant une tension des fibres annulaires.

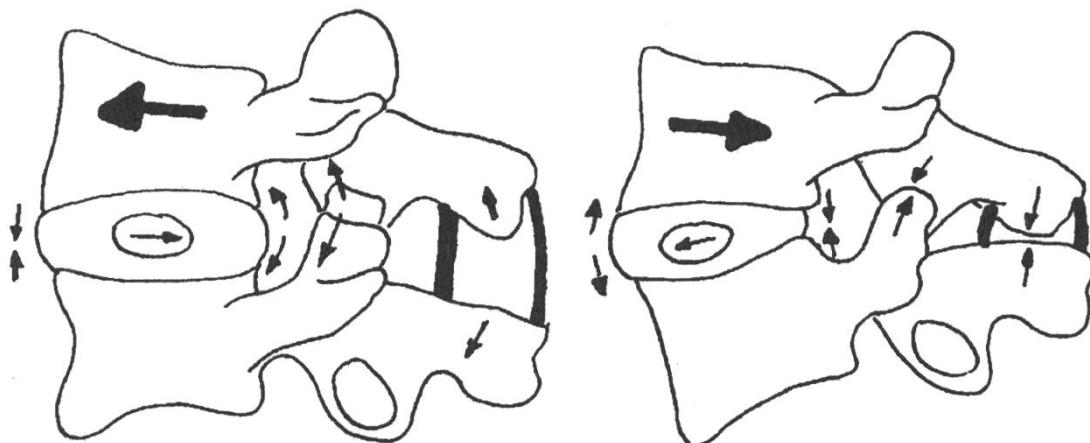


Fig. 1. Mouvements du noyaux pulpeux lors de mouvements d'extension ou de flexion

Ainsi il semble très probable que chez Rousseau, le vieillissement discal ou le port d'une charge ont pu entraîner une rupture du corset des fibres annulaires et permettre l'issue du noyau en arrière du corps vertébral. Ce noyau mis au contact de la moelle épinière la comprime ou comprime les racines nerveuses. Cela nous amène au diagnostic de la hernie discale.

Une irradiation douloureuse est ressentie dans le membre inférieur dans un territoire correspondant à la racine irritée: c'est la sciatique.

Le jeu de l'articulation intervertébrale est perturbé. Une augmentation des contraintes est imposée à l'ensemble des

articulations et entraîne l'usure du disque et son pincement, la taille du patient peut diminuer légèrement.

En effet, le sens commun montrerait que le poids supporté par la colonne est celui du corps, diminué de celui des membres inférieurs au niveau des dernières vertèbres lombaires. Cela est faux car la colonne lombaire est située en arrière de la ligne de gravité du tronc de telle sorte qu'une contraction musculaire tonique des muscles postérieurs est nécessaire pour éviter la bascule antérieure du corps.

Ainsi dès l'apparition des premiers problèmes de colonne vertébrale, Rousseau aurait positionné davantage sa canne vers l'avant en la tenant de la main gauche. Dans la figure 2, l'axe A relie la colonne à la canne. A supposer que la masse de Rousseau ait été de 70 kg, il y a environ 40 kg au-dessus de cette articulation qui représente la dernière vertèbre de la charnière lombo-sacrée; s'il soulève une masse de 10 kg à l'extrémité de ses bras, il y a alors une charge de 50 kg. Le bras de levier entre l'extrémité de son bras et son disque intervertébral est cinq fois supérieur au bras de levier entre ce disque et sa musculature lombaire. Pour équilibrer la charge portée, il lui faut donc une charge musculaire de 250 kg et la résultante qui se répercute sur les disques est 250 kg + 50 kg soit 300 kg. (Fig. 2).

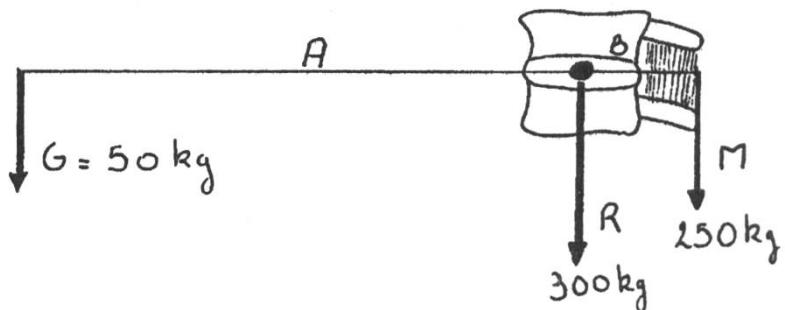


Fig. 2

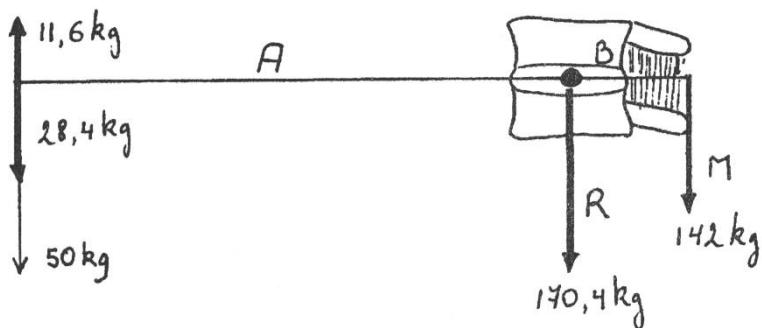


Fig. 3

Dès que les douleurs ont commencé à se faire sentir sur ces disques, il s'est appuyé de plus en plus sur sa canne et il pourrait avoir exercé 11,6 kg sur celle-ci (Fig. 3). Ainsi, il ne s'agit plus de 50 kg mais $50 - 11,6$ (dirigés vers le haut) soit 28,4 kg qui s'exercent sur le disque intervertébral. Le bras de levier A est toujours 5 fois égal au bras de levier B. Il en résulte: $5 \times 28,4 = 142$ kg, c'est ce que les muscles doivent assurer pour pouvoir établir l'équilibre: $142 + 28,4 = 170,4$ kg. Ainsi, grâce à l'utilisation de cette canne, on constate une réduction de la charge à 170,4 kg au niveau du disque intervertébral.

Ensuite, Jean-Jacques se tasse doucement selon un axe latéral, il développe d'abord une scoliose, l'épaule droite légèrement plus haute, comme nous l'indique Bernardin de Saint-Pierre en 1772: «une de ses épaules paraissait plus élevée que l'autre, soit que ce fut l'effet d'un défaut naturel ou de l'attitude qu'il prenait dans son travail ou de l'âge qui l'avait voûté car il avait alors soixante ans»²⁴.

²⁴ Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 25.



Fig. 4

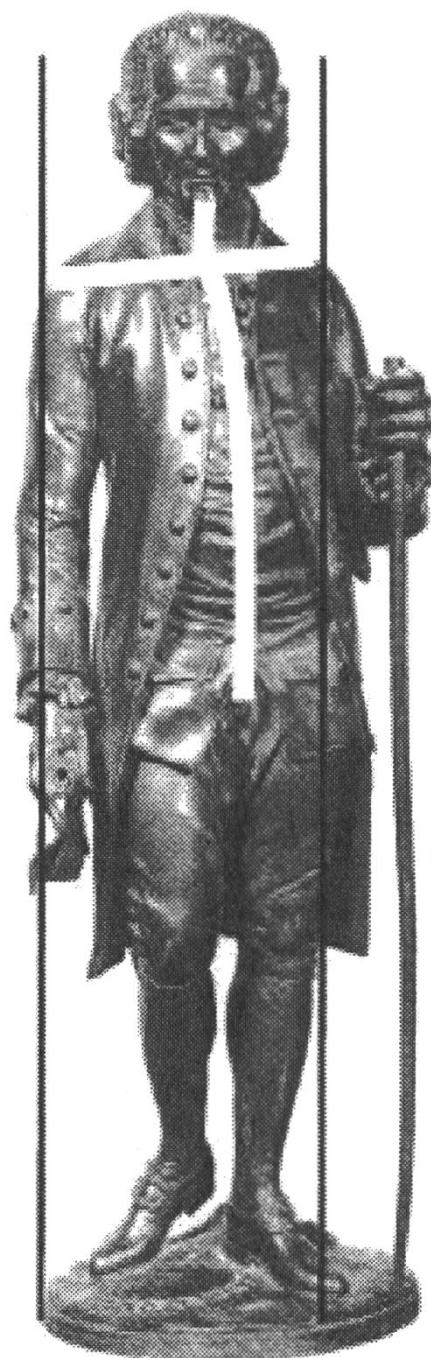


Fig. 5

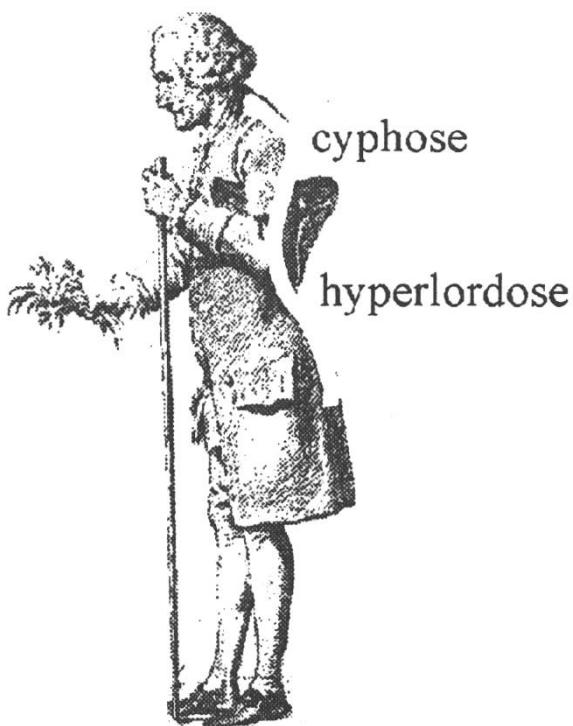


Fig. 6. L'hyperlordose et l'hypercyphose de Rousseau vues par Mayer

Nous pouvons reconnaître, dans la gravure réalisée d'après le dessin de Mayer, un herboriste voûté avec une accentuation de la courbure des colonnes cervicale, dorsale et lombaire; en bref, une hyperlordose, hypercyphose dorsale compensatrice (Fig. 6).

Indubitablement, l'artiste perfectionniste de l'époque y a noté, sans les voir ni les comprendre, les déformations et son traitement: la canne-béquille.

A ce stade, il semble que Rousseau a de plus en plus de mal à se plier vers l'avant, les contraintes se répercutent sur son *nucleus pulposus*; ce noyau commence à se mobiliser au sein du disque intervertébral parce qu'il se fissure, les douleurs sciatiques augmentent donc. A la scoliose s'ajoute une hyperlordose moyennement visible sur le dessin de Mayer et surtout une cyphose (Fig. 6) montrée par la tête déportée vers l'avant.

Une démarche quelque peu anarchique avec un ondulation de la colonne entraîne des problèmes de hanche et sans doute une arthrose de la hanche droite.

Un schéma classique de la hanche (Fig. 7) montre que le centre de gravité est éloigné du point d'appui sur la hanche d'un bras de levier qui est le double du bras de levier séparant ce point d'appui sur la hanche du point d'attache de la musculature de la hanche qui permet de stabiliser celle-ci.

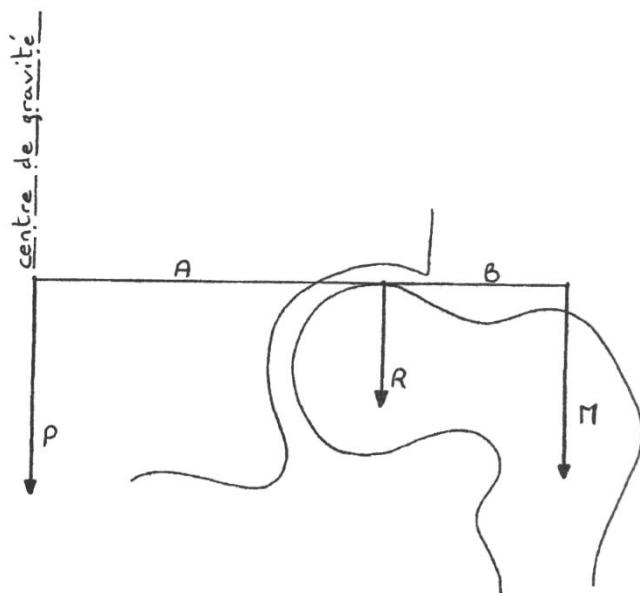


Fig. 7 Schéma de hanche

Dans ce cas, $A = 2 \times B$, la contracture musculaire et donc égale à deux fois la gravité. La résultante R sur cette hanche $P + M = 3P$ pour un individu de 70 kg, la résultante sur la hanche est de 210 kg.

La scoliose développée en se déportant sur le côté droit améliore en même temps l'arthrose de hanche (coxarthrose). En effet dans ce cas, l'axe de gravité se déplace vers la hanche amenant la diminution de A jusqu'à la rendre égale à $B/2$, la résultante est donc $P + P/2$ soit 105 kg ($70 + 35$). L'appui sur la hanche passe de 210 kg à 105 kg. En conséquence, indépendamment de l'usage de la canne, la scoliose développée suite à la sciatique et aux problèmes de lombalgie diminue la douleur au niveau de la hanche.

Si Rousseau a compris et utilisé la canne de la manière la plus orthopédique possible, il se sert donc de la canne du côté opposé à la hanche douloureuse (Fig. 9), cette hanche est séparée de 10 centimètres par rapport au centre de gravité, la canne portée du côté opposé est éloignée de 60 centimètres par rapport à l'axe de la hanche algique.

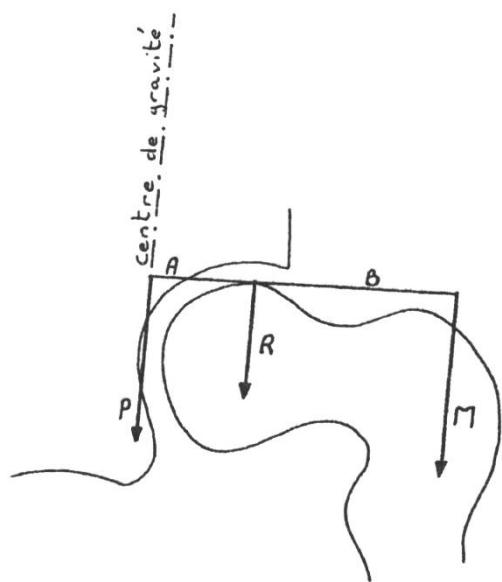


Fig. 8

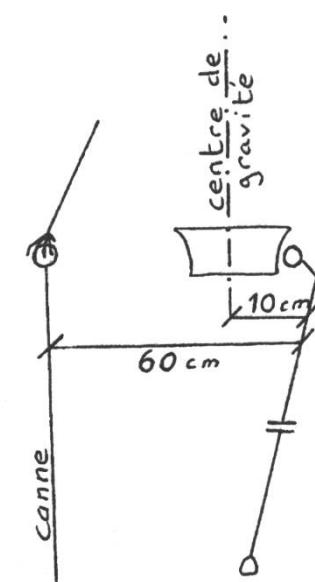


Fig. 9

Les 70 kg de Jean-Jacques Rousseau s'exercent sur un bras de levier de 10 centimètres. Du côté opposé, l'appui nécessaire sur la canne pour soulager la hanche en annulant la contraction du muscle fessier est à développer à une distance canne-hanche douloureuse de 60 cm, l'appui est donc 11,6 kg ($70 \text{ kg} \times 10 \text{ cm} / 60 \text{ cm}$).

Il s'agit de la même pression que celle nécessaire pour soulager la colonne. Cette même pression exercée sur la canne non plus vers l'avant mais latéralement annule complètement les contraintes musculaires sur la tête de la hanche. La résultante à ce niveau est ainsi réduite à la gravité seule soit uniquement les 70 kg.

La canne d'Ermenonville

La dite canne de Jean-Jacques Rousseau est conservée au Musée de l'abbaye de Chaalis. Elle provient des souvenirs gardés par le marquis René de Girardin et est décrite par le comte de Girardin dans son ouvrage relatif à l'iconographie de Jean-Jacques Rousseau: «Cette canne est celle que le philosophe portait à Ermenonville et avec laquelle il sortit le matin de sa mort. Elle fut donnée par sa veuve à René de Girardin. Elle est en bois de rose, ornée d'un pommeau cylindrique en argent doré et ciselé (dessin représentant des palmes et des roses), qui se termine à la partie touchant le bois par un léger rebord et qui mesure 3 centimètres et demi de hauteur. Le diamètre de sa partie supérieure mesure 2 centimètres et demi. Quant au bois de la canne, il mesure 82 centimètres et demi. Elle est pourvue à sa partie inférieure d'un long bout octogonal en cuivre, se terminant lui-même après une gorge par une longue olive de fer ou de cuivre. La partie en cuivre mesure, olive comprise, 27 centimètres. L'ensemble de la canne mesure 1 mètre 13.»²⁵

Un spécialiste de la canne et du bâton Pierre Faveton nous indique qu'il existe «deux sortes de cannes: la canne passe-montagne qui mesure entre 1.25 et 1.50 mètre et la canne d'agrément²⁶ qui mesure environ 90 centimètres»²⁷. La canne d'Ermenonville haute de 1 mètre 13 se trouve trop petite pour être la canne haute avec laquelle Jean-Jacques se trouve très souvent représenté sur la base du dessin de Mayer ou de l'esquisse de Moreau le jeune et d'autre part ne peut être la canne d'agrément qu'il aurait pu utiliser.

²⁵ Fernand de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, [1908], p. 289, article 1256.

²⁶ La canne d'agrément se trouvait un des accessoires obligatoires en fin du XVII^e siècle et son statut n'a pas changé au cours du XVIII^e siècle. La canne d'agrément était un signe de puissance sous l'ancien régime; après la Révolution elle est devenue un symbole de confort et d'élégance et sous Louis-Philippe la canne aurait même vécu son âge d'or. (Faveton)

²⁷ Pierre Faveton, *op. cit.*, p. 82.

Mais peut-être s'agit-il seulement d'«une des cannes» dites de Rousseau, car de 1802 à 1820, on aurait vendu «cent trente-deux dernières cannes du promeneur solitaire»²⁸ et Cazal dans son *Essai historique, anecdotique sur la canne*²⁹, rapporte que «les commissaires priseurs en ont vendu 80 appartenant à Voltaire et 40 à Rousseau».



FIG. 10. Portrait dessiné par Frédéric Mayer, gravé par Moreau le Jeune

²⁸ Raymond Trousson et Frédéric-S. Eigeldinger, *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Champion, 1996, article ERMENONVILLE par Tanguy L'Aminot, p. 307.

²⁹ René-Marie Cazal, *Essai historique, anecdotique sur le parapluie, l'ombrelle et la canne et sur leur fabrication*, Chez l'auteur, Bd. des Italiens, Paris, 1844.

La canne de Rousseau chez les dessinateurs, peintres, graveurs et sculpteurs

Georges-Frédéric Mayer, le peintre paysagiste ami du marquis de Girardin, vécut à Ermenonville, il rencontra Rousseau dans les jardins anglais. Selon Girardin, «Mayer avait un culte pour Rousseau et il mit toute son âme à reproduire les traits du philosophes tels qu'il les avait vus». Mayer réalisa un portrait-type qui servit à d'autres artistes graveurs, peintres et sculpteurs à reproduire très souvent les traits de Jean-Jacques. Ce portrait en pied de Mayer représente le philosophe en pied de profil à gauche, herborisant, son chapeau sous le bras gauche, sa main gauche tenant sa canne et sa main droite un bouquet de fleurs des champs.

Mayer a sans doute dessiné Rousseau d'après nature, probablement suite à une inspiration due à une silhouette découpée à la main dans du papier blanc par Despréau³⁰.

Hippolyte Buffenoir dans *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau* décrit cette gravure: «Ce premier dessin, gravé par Moreau le Jeune, a le format in-8°. Le personnage en pied est vu de profil à gauche, avec une ligne d'encadrement rectangulaire. En bas, à gauche, on lit en caractères tracés à la pointe: *Mayer del.*; à droite: *J.-M. Moreau Le J^{ne}. scul. 1779 [Fig. 10]*. Plus bas, au centre de la marge: A. P. D. R. 1779 ce qui veut dire: avec privilège du roi. Divers tirages ont été faits, l'un avec la double signature seule, – l'autre avec cette légende sur trois lignes: *Venant d'herboriser dans les jardins d'Ermenonville au mois de juin 1778*, – un troisième sans légende, avec les initiales A. P. D. R., et la date: 1779, – un quatrième enfin avec la signature en bas, à gauche: *Mayer Del.*, puis, au milieu de la marge, le nom: *J.-J. Rousseau*, puis, en dessous, ces deux vers:

*Nul de l'amour du bien ne fut plus animé,
Et c'est avoir tout dit que de l'avoir nommé.*

³⁰ Le comte Fernand de Girardin déclare: «cette silhouette datée et signée se trouve dans mes archives», *op. cit.*, p. 18.

Il y eut aussi des tirages, dont l'un à la manière noire, où le personnage est vu de profil à droite. Ce portrait de Mayer correspondait bien à l'image que les contemporains se faisaient de Rousseau philosophe contemplatif, ami des champs, se plaisant plus au village qu'à la ville, simple, propret, soigné même en sa mise, de taille moyenne, plutôt maigre, un peu voûté par ses travaux de plume, aimant la marche, prenant sa canne et son chapeau, et partant avec entrain à travers monts et vallons...»³¹.

De ce portrait de Mayer ont découlé une multitude de portraits différents mais du même genre, dans les formats *in-folio*, *in 4*, *in 8* et *in 24*. Ceux-ci se sont transformés en contrefaçons assez souvent inversées et ainsi des contre-épreuves présentent Rousseau regardant à droite, la canne dans la main droite. Ces portraits ont servi à illustrer les œuvres de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, tour à tour Jean-Jacques y a tenu sa canne à gauche et à droite.

En 1774, Jacques Bertaux a dessiné une représentation en pied de Rousseau. Ce dessin a été gravé par Bacquoy en 1777 dans le format *in 8°*, Rousseau y est représenté appuyé sur sa canne.

Ainsi, nous pouvons voir ces gravures proposant Rousseau tenant la canne soit dans la main gauche soit dans la main droite, avec les signatures de Moreau le Jeune, de Dupréel, de Duplessis-Bertault, de Sayer, de Huet, de Last, de Monsiau, de Madame Lamothe et d'une foule d'autres graveurs.

Toutes ces gravures se fondent sur des ébauches réalisées quelques semaines avant la mort de Rousseau. Les esquisses sur «gros papier jaune»³² représentent J.J. Rousseau debout, moins les pieds, et sont faites sur le même papier; l'une représente Rousseau appuyé sur sa canne, et presque de face, légèrement tourné cependant vers la gauche; l'autre représentant le philosophe de trois quarts, tourné vers la droite. La première de ces deux esquisses est plus poussée que la seconde et elle occupe sur le papier la droite;

³¹ Hippolyte Buffenoir, *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau, tome premier*, E. Leroux, Paris, 1913, p.178.

³² Aujourd'hui très brunâtre. Ce dessin est conservé à l'Abbaye royale de Chaalis – Fondation Jacquemart-André (F-60300 Fontaine-Chaalis).

étant sur un plan un peu plus en avant que la seconde, la figure se détache beaucoup mieux que la seconde»³³.



FIG. 11. Esquisse de Moreau le Jeune réalisée en 1778 conservée à Fontaine-Chaalil, Musée Jacquemart-André

A ces commentaires de Girardin, nous ajoutons deux constatations essentielles pour notre analyse: les deux esquisses présentent le personnage appuyé sur sa canne avec sa main gauche et d'autre

³³ Girardin, *op. cit.*, réf. 1071, p. 259.

part on y voit nettement le chapeau glissé sous le bras gauche³⁴, tandis que la main droite tient des feuilles de papier. La canne est un des accessoires favoris des peintres, des graveurs et des sculpteurs, en effet une canne assez haute donne une certaine solennité au personnage représenté, ils proposent donc leurs modèles une canne à la main et le bras légèrement écarté.

Un homme sans appui avait sans doute besoin d'une canne

Dans le livre X des *Confessions*, il se dit «Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille ne tenant qu'à [s]es principes et à [s]es devoirs...»³⁵.

A Lord Strafford, le 19 avril 1766, il déclare se trouver «Seul, sans appui, sans ami, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics»³⁶.

Dans les *Dialogues*, il s'exprime encore: «Etranger, sans parens, sans appui, seul, abandonné de tous»³⁷ et dans la huitième promenade des *Rêveries du promeneur solitaire*, il se décrit: «Pressé de tous cotés, je demeure en équilibre parce que ne m'attachant plus à rien je ne m'appuie que sur moi»³⁸. La canne s'avère donc bien utile psychologiquement et physiquement.

Ainsi cette canne, qu'elle soit petite ou bien haute, physiquement ou socialement nécessaire, elle se présente comme une contradiction de plus dans le système social de Rousseau, sauf si la canne balancier, agit comme l'instrument mécanique qui anime la pensée oscillante, pensée décrite par Basil Munteano comme la «rançon de toute recherche du vrai, de toute création de valeurs morales, philosophiques et esthétiques»³⁹. La canne instrument

³⁴ Bernardin de Saint-Pierre et Girardin le décrivent de la même manière (voir *supra* les notes 15, 16 et 17).

³⁵ *OC I*, p. 492.

³⁶ *CC XXIX*, n° 5163, p. 123.

³⁷ *OC I*, p. 734.

³⁸ *OC I*, p. 1077.

³⁹ Basil Munteano, *Solitude et contradictions de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, A. G. Nizet, 1975, p. 211.

d'équilibration et non d'équilibre se présente donc comme la synthèse en mouvement, synthèse continûment temporaire et provisoire. Elle aurait été utilisée par Rousseau comme un régulateur de la marche et de la raison.

«Je ne puis méditer qu'en marchant,
sitot que je m'arrête, je ne pense plus,
et ma tête ne va qu'avec mes pieds»⁴⁰.

Ah ! si Jean-Jacques avait lu Balzac dans son explication de la canne quant à sa tenue et au comportement qu'elle traduit, il aurait au moins su que : «l'esprit d'un homme se devine à la manière dont il porte sa canne».

Michel TERMOLLE
Haute École P.H.O. Belgique

et le Docteur Frank VAN TRIMPONT
C.H.U. A. Paré, Mons, Belgique

⁴⁰ *Confessions IX, OC I*, p. 410.